

APPEL D'OFFRES

Sélection d'une Imprimerie pour l'Impression des Manuels Scolaires

Délivré par : Counterpart International

Date d'émission :	22 juillet, 2022
Numéro de la demande de offres :	CPI-MGD-RFQ
Intitulé de la demande de offres :	Impression manuels scolaires
Délai pour poser des questions :	28 juillet, 2022 à 17 :00 hr
Délai fixé pour les réponses :	29 juillet, 2022 à 17 :00 hr
Date de clôture de réception des offres :	12 aout 2022, 2022 à 17 :00 hr
Soumettre les questions à :	procurement.mauritania@counterpart.org
Soumettre les offres sous plis fermés à :	Counterpart International, lot 254 Tevragzeyna Nouakchott Mauritanie

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités en Mauritanie, COUNTERPART International (ci-après COUNTERPART) lance un avis d'appel d'offres auprès des imprimeries régulièrement et légalement installés en Mauritanie et spécialisés dans l'impression de manuels scolaires. Le but de cet appel d'offres est l'impression de manuels scolaires au profit de élèves vulnérables bénéficiaires du projet McGovern-Dole (**voir les spécifications techniques ci-dessous**).

1. CONTEXTE

Counterpart International est une organisation Américaine non-gouvernementale intervenant dans le secteur du développement international et travaille en étroite collaboration avec des individus, des organisations et des réseaux du monde entier qui se sont engagés à créer le bien social. Counterpart International, à travers ses partenaires, œuvre pour une gouvernance plus ouverte et plus participative, l'accès des communautés à l'éducation, la protection des ressources naturelles, la résilience aux changements climatiques et l'amélioration des moyens de subsistance. Counterpart met actuellement en œuvre des programmes dans 22 pays et emploie près de 1000 personnes dans le monde.

En Mauritanie, Counterpart et ses partenaires mettent en œuvre un programme quinquennal financé par USDA. Ce programme vise à aider le gouvernement mauritanien à lutter contre la faim, à améliorer la santé et à renforcer le système d'enseignement fondamental par le biais d'un programme d'alimentation scolaire. Mis en œuvre dans deux régions du triangle de l'espoir (Brakna et Gorgol), le programme « L'avenir Nous Appartient ! » bénéficiera à plus de 127000 enfants dans 209 écoles.

Les imprimeries sont invitées par Counterpart à soumettre des offres pour l'impression des manuels décrits ci-après. Les soumissionnaires ne seront pas remboursés pour les frais occasionnés dans la préparation et la soumission de leurs offres.

2. PAYS DE SOURCE ÉLIGIBLES AUX BIENS ET SERVICES

1. Le soumissionnaire doit légalement être installé en Mauritanie et il doit avoir un agrément valide conformément à la législation en vigueur

2. Les soumissionnaires seront considérés comme inéligibles s'ils sont actuellement suspendus, exclus ou réputés inéligibles, comme indiqué sur la liste des sites ci-dessous :
- www.SAM.gov, par entité ou par individu, et/ou
 - Liste des personnes spécialement désignées et des personnes bloquées par le Trésor américain (à l'adresse : <http://www.treasury.gov/resource-center/sanctions/SDN-List/Pages/default.aspx>), et/ou
 - Les personnes ou entités figurant sur la liste de désignation de sécurité des Nations Unies ou sur celle-ci (à l'adresse suivante : http://www.un.org/sc/committees/1267/aq_sanctions_list.shtml).

3. SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Counterpart recherche une imprimerie pour l'impression des manuels scolaires suivantes :

N#	Manuel	Niveau	Format	Pages	Couleurs	Papier intérieur	Papier couverture	Mode reliure	Quantité
1	Arabe	2AF	A4	136	4 : Intérieur et couverture	Papier blanc sans bois 80 grs/m2	250 grs/m2, couché	Dos carré collé	28000
2	Guide Arabe	2AF	A4	144	1 : intérieur et 4 pour la couverture	Papier blanc sans bois 80 grs/m2	250 grs/m2, couché	Dos carré collé	700
3	Français	2AF	A4	96	4 : Intérieur et couverture	Papier blanc sans bois 80 grs/m2	250 grs/m2, couché	Dos carré collé	28000
4	Guide Français	2AF	A4	140	1 : intérieur et 4 pour la couverture	Papier blanc sans bois 80 grs/m2	250 grs/m2, couché	Dos carré collé	400
5	Arabe	3AF	A4	120	4 : Intérieur et couverture	Papier blanc sans bois 80 grs/m2	250 grs/m2, couché	Dos carré collé	25000

6	Guide Arabe	3AF	A4	150	1 : intérieur et 4 pour la couverture	Papier blanc sans bois 80 grs/m2	250 grs/m2, couché	Dos carré collé	600
7	Français	3AF	A4	104	4 : intérieur et couverture	Papier blanc sans bois 80 grs/m2	250 grs/m2, couché	Dos carré collé	25000
8	Guide Français	3AF	A4	138	1 : intérieur et 4 pour la couverture	Papier blanc sans bois 80 grs/m2	250 grs/m2, couché	Dos carré collé	300

Les articles doivent être livrés entièrement au bureau de Counterpart de Boghe.

Le fournisseur est responsable de l'expédition de l'ensemble de la commande au bureau de Counterpart Mauritania Nioly Boghe, Mauritanie

Tous les frais de transport, taxes, droits d'importation et d'exportation sont à la charge du soumissionnaire.

4. DÉLAI DE LIVRAISON

Tout le matériel au complet doit être livré au bureau de Counterpart à Boghe dans les **14 jours** au maximum après la signature du contrat.

5. OFFRE DE PRIX

Les devis en réponse à cet appel d'offres doivent être tarifés sur **une base forfaitaire avec la livraison et tous les autres frais compris**, Les prix doivent être présentés en MRU et Hors TVA.

Les offres doivent rester valables au moins quatre-vingt-dix (90) jours calendaires après la date limite de dépôt des offres.

6. LES CRITERES REQUIS POUR L'APPEL D'OFFRE

- Dispose d'une imprimerie déjà en service et installé en Mauritanie avec une capacité suffisante pour imprimer la quantité requise dans le délai.
- L'imprimerie doit avoir une licence valide conformément a la législation en vigueur.
- Fournir au moins 03 attestations dument cachetées avec noms et personnes à contacter attestant de l'expérience du soumissionnaire pour des travaux similaires.

- d) Votre offre devra être chiffrée en hors taxes (HTVA) en MRU.
- e) Les Manuels scolaires devront être disponibles dans un délai de 14 jours après la signature du contrat.
- f) Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 (quatre-vingt-dix) jours à compter de la date limite de soumission.
- g) Aucune avance ne sera accordée.
- h) Un registre de commerce et NIF

7. PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET CRITÈRES

Le contrat sera octroyé au soumissionnaire dont la proposition suit les instructions de cet appel d'offres et répond aux critères d'éligibilité et dont l'offre est déterminée comme étant la meilleure valeur basée sur l'application des critères d'évaluation suivants. L'importance relative de chaque critère est indiquée par le nombre de points ci-dessous :

Critères	Scores
Capacité technique de l'imprimerie	30
Le délai de livraison	20
Offre Financière en MRU	50
Total	100

Veuillez noter qu'en cas de lacunes significatives concernant la réponse aux exigences de cette demande de offres, une offre peut être jugée "non recevable" et donc exclue de la compétition. Counterpart se réserve également le droit d'user de son pouvoir discrétionnaire en renonçant à des irrégularités non significatives.

Les offres les plus compétitives sont demandées.

L'attribution de ce marché se fera uniquement sur la base des offres originales et reçues dans les délais impartis. Cependant, Counterpart se réserve le droit d'effectuer l'une des opérations suivantes :

- Counterpart peut mener des négociations avec et/ou demander des clarifications à tout soumissionnaire avant l'attribution d'un contrat.
- Bien que la préférence soit accordée aux soumissionnaires répondant à toutes les exigences techniques de cette demande de offres, Counterpart peut attribuer un contrat partiel ou répartir le contrat entre différents fournisseurs, si cela est dans l'intérêt du projet McGovern- Dole.
- Counterpart peut éventuellement aussi annuler cet appel d'offres à tout moment.

Veuillez noter qu'en soumettant une réponse à cet avis appel d'offres, le soumissionnaire comprend que l'USDA n'est pas une partie à cette sollicitation et le soumissionnaire accepte que toute réclamation ci-dessous doit être présentée - par écrit avec des explications complètes – à Counterpart pour considération, car l'USDA ne tiendra pas compte des réclamations concernant

les services effectués par les partenaires d'exécution. **Les offres reçues en retard ne seront considérées qu'avec l'aval de COUNTERPART.**

Counterpart, à sa seule discrétion, prendra une décision finale sur la réclamation pour le service en question.

8. INSTRUCTIONS SUR LA PRÉSENTATION DES OFFRES

Vous êtes invités à soumettre des offres signées et datées au bureau Counterpart **Mauritania** LOT 254, Tevraghzeyna BP 3933 Nouakchott, Mauritanie au plus tard à l'heure exacte spécifiée dans cette demande.

Les Soumissionnaires devront fournir des offres comportant les informations suivantes :

- a) Le numéro de l'appel d'offres
- b) Le nom, les adresses (rue, courriel, autre) et le numéro de téléphone ;
- c) Lettre d'accompagnement.
- d) Présentation sur la capacité technique de l'imprimerie .
- e) Preuve d'éligibilité à mener des activités en Mauritanie en tout conformité avec la législation en vigueur ;
- f) Informations sur les performances précédentes : inclure au moins 03 attestations dument cachetées avec noms et personne à contacter attestant de l'expérience du soumissionnaire pour des travaux similaires (y compris les points de contact avec les numéros de téléphone et les adresses e-mail) ;
- g) Offre financière en MRU

Il est envisagé qu'un contrat de prestation à prix fixe ferme soit attribué au soumissionnaire qui soumet l'offre la plus compétitive. COUNTERPART se réserve le droit de ne pas attribuer de marché s'il est prouvé que les offres soumises ne répondent pas aux besoins de l'organisation. Les offres doivent être déposées au bureau ou envoyées par courrier électronique au plus tard à la date et à l'heure de clôture. Les offres reçues après l'heure et la date spécifiées seront considérées en retard et ne seront considérées qu'avec l'aval de COUNTERPART.

Toutes les propositions écrites soumises devront rester valides pour une période d'au moins quatre-vingt-dix (90) jours civils après soumission de l'offre.

9. QUESTIONS ET DEMANDES DE CLARIFICATION

Les questions concernant les exigences techniques ou administratives de cette demande de offres peuvent être soumises au plus tard le **28 juillet, 2022** par courriel à procurement.mauritania@counterpart.org. Les questions doivent être soumises uniquement par écrit.

Les appels téléphoniques ne seront pas acceptés. Les questions et les demandes d'éclaircissement - et les réponses à celles-ci que COUNTERPART estime susceptibles d'intéresser les autres soumissionnaires seront partagées à tous les soumissionnaires à titre d'amendement à la demande de offres.

Seules les réponses écrites publiées par COUNTERPART seront considérées comme officielles et auront un poids dans le processus d'appel d'offres et l'évaluation subséquente.

Toute information verbale reçue des employés de COUNTERPART ou de toute autre entité ne devra pas être considérée comme une réponse officielle à toute question concernant cette demande de offres.

Tout soumissionnaire qui sera tenté d'entrer en contact, dans le cadre de cet appel d'offres, avec un membre du Personnel de Counterpart International par une voie autre que celle autorisée risquera une disqualification de son offre. Cette tentative pourrait même motiver une annulation de cet Appel d'Offres.

10. NOTIFICATION DE SÉLECTION

Avant la période d'expiration de la validité de la proposition, COUNTERPART avisera le soumissionnaire qui a déposé l'offre la plus compétitive par écrit ou par courriel.

Des clarifications et une révision des erreurs et omissions mineures peuvent être demandées. À la fin de l'un ou de l'autre, le soumissionnaire pourra être autorisé à déposer une offre révisée.

Section 1 : Liste de vérification de l'offre

Pour aider les soumissionnaires à préparer leurs propositions, la liste de contrôle suivante résume la documentation pour inclure une offre en réponse à cette demande de offres :

- ☐ Lettre d'accompagnement, signée par un représentant autorisé du soumissionnaire (voir section 3 pour le modèle)
- ☐ Offres officielles, y compris les spécifications de services offerts
- ☐ Copie du registre de commerce, NIF et Licence.

Section 2 : Spécifications Techniques requises (voir articles 3)

Le tableau ci-dessous contient les exigences techniques des produits / services. Les soumissionnaires sont priés de fournir des devis contenant les informations ci-dessous, sur du papier à en-tête ou un format de devis officiel. Si cela n'est pas possible, les soumissionnaires peuvent compléter cette section 3 et en envoyer une version signée / cachetée à Counterpart

#	Description et Spécifications	Qté	Prix Unitaire (MRU)	Prix Total (MRU)
1	Arabe 2AF	28000		
2	Guide Arabe 2AF	700		
3	Français 2AF	28000		
4	Guide Français 2AF	400		
5	Arabe 3AF	25000		
6	Guide Arabe 3AF	600		
7	Français 3AF	25000		
8	Guide Français 3AF	300		
Sous total :				
Frais de livraison (y compris les frais d'expédition, les taxes, les				

frais, les droits de douane, les coûts d'importation / d'exportation, les frais d'installation et de mise en place etc.):	
Autres coûts (À décrire : _____) :	
TOTAL GÉNÉRAL MRU :	

Délai de livraison (après signature du contrat d'achat) : _____ jours calendaires

Section 3 : Lettre d'accompagnement d'offre

La lettre d'accompagnement suivante devra être copiée sur du papier à en-tête et remplie / signée / estampillée par un représentant autorisé à signer au nom du soumissionnaire :

Adresser à : **Counterpart International Mauritania**
lot 254 Tevragzeyna Nouakchott Mauritanie

Référence : Acquisition fournitures scolaires

À qui de droit :

Nous, soussignés, soumettons par la présente l'offre ci-jointe pour effectuer tous les travaux requis pour compléter les activités et les exigences décrites dans la demande de offres mentionnée ci-dessus. Nous vous prions de recevoir notre offre ci-jointe.

Par la présente, nous reconnaissons et acceptons tous les termes, conditions, dispositions spéciales et instructions inclus dans la demande de offres mentionnée ci-dessus. Nous certifions également que l'entreprise ci-dessous - ainsi que les principaux dirigeants de l'entreprise et tous les services offerts en réponse à cette demande d'offre - sont autorisés à participer à cette procédure d'appel d'offre conformément aux conditions de cette invitation et aux réglementations de l'USDA.

En outre, nous certifions que, au mieux de nos connaissances et croyances :

- Nous n'avons aucune relation étroite, familiale ou financière avec un membre du personnel de Counterpart ou du projet Food For Education ;
- Nous n'avons aucune relation étroite, familiale ou financière avec d'autres soumissionnaires qui ont déposé des propositions en réponse à la demande de offres mentionnée ci-dessus ; et
- Les prix de notre offre ont été établis de manière indépendante, sans aucune consultation, communication ou accord avec un autre soumissionnaire ou un concurrent dans le but de restreindre la concurrence.
- Toutes les informations contenues dans notre proposition et toutes les pièces justificatives sont authentiques et exactes.
- Nous comprenons et acceptons les interdictions de contrefaçon contre la fraude, les pots-de-vin et la corruption. Nous certifions par la présente que les représentations, certifications et autres déclarations ci-jointes sont exactes, à jour et complètes.

Signature autorisée : _____

Nom et titre du signataire : _____

Date : _____

Nom de l'entreprise : _____

Adresse de l'entreprise : _____

Téléphone de l'entreprise et site Web : _____

Enregistrement de la société ou numéro d'identification du contribuable : _____

L'entreprise possède-t-elle un compte bancaire actif (Oui / Non) ? _____

Nom officiel associé au compte bancaire (pour paiement) : _____

11. NATURE DU CONTRAT

Un contrat à Prix Fixe en conformité avec l'offre retenue sera signé entre Counterpart et le soumissionnaire retenu. Le contrat pourra être renouvelé à la fin de la période contractuelle.

Le règlement se fera comme suit :
Paiement de 100% à la livraison.

Tous les paiements seront effectués en MRU, par chèque ou par virement à l'ordre du fournisseur.

12. RÉSERVES

L'Administration de Counterpart se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent Appel d'offres.